

APPEL URGENT - L'OBSERVATOIRE

TCD 003 / 0517 / OBS 055

Arrestation /
Détenition au secret
Tchad
19 mai 2017

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), vous prie d'intervenir de toute urgence sur la situation suivante au **Tchad**.

Description de la situation :

L'Observatoire a été informé de sources fiables de l'arrestation et de la détention au secret de M. **Maoundoe Declador**, porte-parole du collectif citoyen « Ça doit changer », qui vise à combattre l'injustice sociale, la mauvaise gouvernance et autres maux qui entravent le bon fonctionnement des services de l'État.

Selon les informations reçues, le 5 mai 2017 à 21h25, M. Maoundoe Declador a été interpellé par deux éléments armés en civil de l'Agence nationale de sécurité (ANS) devant la gare routière de la ville de Moundou. Depuis lors, et malgré des demandes répétées, ni ses avocats ni sa famille n'ont pu le voir ou obtenir d'informations quant à son lieu de détention.

Le 16 mai 2017, la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH) a saisi le Procureur près le Tribunal de grande instance de N'Djamena.

Le 9 avril 2017, M. Maoundoe Declador avait donné une conférence de presse en soutien à MM. **Nadjo Kaina Palmer**, porte-parole du mouvement « Iyina », affilié à la coalition « Ça suffit », et coordinateur de « Tournons La Page - Tchad », et **Bertrand Solloh Ngandjei**, également membre de « Iyina », alors emprisonnés¹.

L'Observatoire exprime ses plus vives inquiétudes suite à l'arrestation et la détention au secret de M. Maoundoe Declador, en ce que ces actes ne semblent viser qu'à sanctionner ses activités de défense des droits humains.

L'Observatoire s'inquiète également de l'état de santé de M. Maoundoe Declador, alors que celui-ci a récemment subi une opération chirurgicale et doit en conséquence suivre un traitement régulier.

L'Observatoire appelle les autorités tchadiennes à libérer M. Maoundoe Declador de manière immédiate et inconditionnelle, et dans l'intervalle, à divulguer son lieu de détention et à lui garantir l'accès à son avocat et à ses proches.

Actions requises :

L'Observatoire vous prie de bien vouloir écrire aux autorités tchadiennes en leur demandant de :

- i. Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de M. Maoundoe Declador ainsi que de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Tchad ;
- ii. Divulguer immédiatement le lieu et les conditions de détention de M. Maoundoe Declador, et garantir son accès à son avocat et à sa famille ;

¹ Cf. Appel urgent de l'Observatoire TCD 002 / 0417 / OBS 039.1 en date du 5 mai 2017.

iii. Libérer immédiatement et inconditionnellement M. Maoundoe Declador et mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire, à son encontre et à celle de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Tchad ;

iv. Se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998, et plus particulièrement ses articles 1, 6 et 12.2;

v. Plus généralement, se conformer aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par le Tchad.

Adresses :

- M. Idriss Deby, Président de la République du Tchad. Email : http://www.presidencetchad.org/nous_ecrire.php
- M. Ahmat Mahamat Hassane, Ministre de la justice et des droits de l'Homme de la République du Tchad. Email : droittchad@yahoo.fr
- Mission permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Suisse. Email : mission.tchad@bluewin.ch
- Mission permanente de la République de Tchad auprès du Royaume de Belgique, des Pays Bas, du Grand-Duché de Luxembourg, du Royaume Uni et Représentation Permanente auprès de l'Union Européenne et du Groupe Afrique Caraïbes et Pacifique, Belgique. Email : contact@ambassadedutchad.be

Prière d'écrire également aux représentations diplomatiques du Tchad dans vos pays respectifs.

Paris-Genève, le 19 mai 2017

Merci de bien vouloir informer l'Observatoire de toutes actions entreprises en indiquant le code de cet appel.

L'Observatoire partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. La FIDH et l'OMCT sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en œuvre par la société civile internationale.

Pour contacter l'Observatoire, appeler La Ligne d'Urgence :

- E-mail : Appeals@fidh-omct.org
- Tel et fax FIDH : 33 1 43 55 25 18 / 33 1 43 55 18 80
- Tel et fax OMCT : + 41 22 809 49 39 / 41 22 809 49 29